

Madame la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen

Chers membres du Parlement européen

Monsieur le Président du Conseil européen, Charles Michel

Chers membres des gouvernements des États membres de l'Union Européenne

En copie : Vera Jourova, vice-présidente de la Commission européenne chargée des valeurs et de la transparence

La présidence croate du Conseil de l'UE

La future présidence allemande du Conseil de l'UE

Le 27 mai, la Commission européenne a présenté une stratégie visant à surmonter les effets de la pandémie de COVID-19 et à préparer l'avenir pour « les prochaines générations » (2020/98). Elle a également présenté un projet de budget pour 2021-2027, qui se veut un outil essentiel pour atteindre les objectifs énoncés dans la stratégie (2020/442).

Nous apprécions le fait que la stratégie mentionne la société civile comme un partenaire important pour faire face aux nombreux défis que la pandémie pose à nos sociétés. Toutefois, le fait que le rôle de la société civile ne soit pas suffisamment pris en compte dans le projet de budget est profondément décevant. Ce décalage se manifeste clairement par la réduction proposée pour le financement du programme "Justice, Droits et Valeurs", de plus de 20 % par rapport au chiffre déjà très bas proposé par la Commission en 2018. Ce programme est censé soutenir des projets mis en œuvre par des organisations de la société civile promouvant et protégeant les valeurs européennes de démocratie, d'État de droit et d'effectivité des droits fondamentaux. Il ne pourra pas être efficace sans ressources financières adéquates.

Nous aimerions vous rappeler que la société civile est un élément de l'infrastructure qui porte la démocratie. Les associations servent leurs communautés et ainsi contribuent à l'effectivité des valeurs européennes communes inscrites dans l'article 2 du traité européen. Elles jouent un rôle clé dans la promotion d'une intégration européenne autour des valeurs partagées. Avec le déclenchement de la pandémie, les associations ont prouvé leur efficacité et leur engagement à servir nos sociétés et à protéger les valeurs et les normes européennes fondamentales. Elles ont activement aidé les communautés à mieux faire face à la pandémie, notamment en fournissant des services sociaux aux personnes en risque, telles que les personnes âgées, les malades, les personnes en quarantaine, les minorités, les migrants et les réfugiés. Elles ont lancé des projets visant à renforcer les capacités des établissements de santé publique, en soutenant le personnel médical, en collectant des fonds pour les hôpitaux, en fournissant du matériel médical ou en organisant des campagnes d'information sur la pandémie. Les organisations de la société civile suivent de près la situation des droits de l'Homme dont les droits civils pendant le confinement. Elles sont intervenues lorsque les valeurs européennes communes sont remises en cause. Leur travail restera nécessaire pour atténuer les difficultés causées par la pandémie pour les groupes sociaux vulnérables, pour maintenir la cohésion sociale et la solidarité, ainsi que pour revigorer la légitimité politique du projet européen dans les années qui suivront la pandémie.

Les organisations de la société civile mènent toutes ces activités bien que confrontées à d'énormes difficultés financières. La rareté des sources de financement des associations s'est accélérée comme un effet de la pandémie.

Nous regrettons que le projet de budget ne reconnaisse donc pas la contribution des associations aux sociétés européennes. Nous regrettons également que la proposition ignore les appels lancés de longue date par des centaines d'organisations de toute l'UE et d'autres acteurs (dont le Parlement européen et le Comité économique et social européen) en faveur d'un soutien accru aux associations. Nous craignons que la réduction des fonds destinés à la société civile ne fasse qu'aggraver les problèmes sociaux et politiques auxquels l'UE sera confrontée dans les années à venir. Cela envoie également un mauvais signal quant à l'engagement de l'UE pour les valeurs et les droits qu'elle proclame.

Nous vous encourageons à rectifier ce qui est à notre sens une erreur politique importante, pouvant toucher des millions de citoyens européens. Nous vous demandons d'augmenter de manière significative le budget Justice, Droits et Valeurs, idéalement au niveau demandé par le Parlement européen, c'est-à-dire à 1,83 milliard d'euros (prix courants).

Nous allons nous rapprocher des institutions européennes et nationales afin que le cadre financier pluriannuel adopté fournisse les moyens nécessaires aux associations qui encouragent et protègent les valeurs et les droits européens communs aux niveaux local, national et européen.

Nous attendons avec impatience une réponse à nos préoccupations. Nous sommes à votre disposition pour tout éclaircissement et dialogue constructif sur cette question.

La liste des organisations signataires est disponible [sur le lien suivant](#).